



PLAN D'ACTION 2023-2025 DU CONSERVATOIRE À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

BILAN AU TERME DE L'EXERCICE FINANCIER 2024-2025

Gestion organisationnelle						
Obstacles	Objectifs visés	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	État de réalisation de la mesure au terme de l'exercice 2024-2025
Accessibilité et sécurité des lieux et des activités	Collaborer à éliminer ou réduire les obstacles reliés aux lieux ou à l'équipement et améliorer l'accessibilité des établissements du réseau du Conservatoire	1-Identifier les obstacles d'accès aux lieux pour chaque établissement et déterminer les priorités d'intervention 2-Poursuivre les démarches auprès du locateur des établissements pour éliminer les obstacles physiques identifiés selon les priorités établies dans chaque établissement	Interventions discutées avec le locateur, en cours ou réalisées	Directeur.trice.s des établissements Directeur.trice.s des ressources financières et matérielles	En continu	Au moins une contrainte d'accessibilité a été identifiée par la direction d'un établissement. La possibilité d'y remédier devra être évaluée en collaboration avec le gestionnaire de l'immeuble concerné.
	Favoriser l'accès aux activités culturelles du Conservatoire par les personnes vivant avec un handicap	3-Intégrer à la mise en scène d'une production théâtrale une mesure d'accessibilité pour favoriser l'accès aux personnes malentendantes	Offrir une représentation d'une production théâtrale du Conservatoire adaptée aux personnes malentendantes	Directeur.trice d'un des deux établissements d'enseignement de l'art dramatique	Printemps 2025	<p>La dernière production théâtrale des finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal a été adaptée pour offrir une représentation accessible aux personnes malentendantes.</p> <p>Ainsi, la pièce (<i>Les Rapiécés</i>) présentait un surtitrage codé lors d'une de ses représentations (30 avril 2025) ainsi que de l'interprétation en langage des signes du Québec pour le message d'accueil et pour la rencontre post-représentation avec le public à cette même date.</p> <p>Pour assurer la qualité de cette démarche, le Conservatoire s'est fait accompagner par un conseiller en accessibilité.</p>

Gestion organisationnelle						
Obstacles	Objectifs visés	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	État de réalisation de la mesure au terme de l'exercice 2024-2025
		<p>4-Poursuivre la diffusion des mesures d'accès aux représentations et productions artistiques du Conservatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesure de gratuité pour les personnes handicapées (nouveau) et pour les accompagnateurs de personnes handicapées (Carte d'accompagnement loisir (CAL), de l'AQLPH (Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées). - Disponibilité d'un équipement permettant aux personnes malentendantes une écoute adaptée des concerts et des productions théâtrales (Installations de Montréal) 	Diffusion de la mesure de gratuité sur le site Web du Conservatoire Diffusion de la mesure au personnel de billetterie et d'accueil (Montréal) Publication sur le site Web	Administratrice des conservatoires de Montréal Directrice des communications	Périodiquement au début de sessions scolaires Janvier 2024 Septembre 2024 Janvier 2025	Les mesures d'accès aux représentations et productions artistiques du Conservatoire demeurent diffusées sur le site Web du Conservatoire dans la section foire aux questions : https://www.conservatoire.gouv.qc.ca/fr/admission/faq/
	Tenir compte des personnes en situation de handicap dans tout plan de mesures d'urgence applicable dans les établissements d'enseignement	5-Assurer un suivi sur cette question auprès des répondants de la Société québécoise des infrastructures ou autres gestionnaires des immeubles occupés par les établissements d'enseignement dans l'élaboration et la mise à jour de ses plans de mesures d'urgence incluant les mesures d'évacuation	Mesures tenant compte des personnes handicapées dans les plans de mesures d'urgence	Directeur.trice.s des établissements Directeur des ressources financières et matérielles	D'ici le dépôt/mise à jour des plans de mesures d'urgence prévus en 2024-2025. D'ici ce dépôt/mise à jour, des mesures applicables aux élèves en situation de	Des mesures particulières tenant compte des étudiants à besoins particuliers ont été prévues pour le Conservatoire de musique de Montréal.

Gestion organisationnelle						
Obstacles	Objectifs visés	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	État de réalisation de la mesure au terme de l'exercice 2024-2025
					handicap dans une situation d'urgence sont prévues en tenant compte des besoins particuliers	
Accessibilité des documents pour les personnes handicapées	Assurer une reddition de comptes sur la politique gouvernementale <i>L'Accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées</i>	6-Identifier annuellement le nombre de plaintes reçues et traitées en lien avec la politique gouvernementale <i>L'Accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées</i> 7-Identifier annuellement les mesures d'accompagnement dont le Conservatoire s'est doté pour offrir aux personnes handicapées qui en ont fait la demande un accès, en toute égalité, à ses documents et services	Nombre de plaintes reçues et traitées Nombre de mesures d'accompagnement offertes par le Conservatoire	Secrétaire générale	En continu, au moment de la reddition de comptes faite aux instances de gouvernance du Conservatoire pour chaque année du plan	Aucune plainte n'a été reçue en 2024-2025 en lien avec la politique gouvernementale <i>L'Accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées</i> . À l'exception des mesures d'accompagnement aux étudiants pour soutenir leur réussite (7 mesures d'accompagnement accordées en 2024-2025), aucune autre demande d'accompagnement n'a été présentée au Conservatoire par une personne handicapée.
	Respecter les standards gouvernementaux sur l'accessibilité des sites Web	8-Tenir compte des standards d'accessibilité lors d'ajout de contenu sur le site Web ou lors de modifications apportées au site Web.	Nombre d'ajouts de contenu ou de modifications au site Web pour lesquels les standards d'accessibilité ont été respectés	Directrice des communications	En continu	À noter que le site Web du Conservatoire comporte depuis 2021 une section « Accessibilité » énumérant les outils mis à la disposition des internautes ayant des besoins particuliers, pour élargir l'accessibilité au site. https://www.conservatoire.gouv.qc.ca/fr/accessibilite/ Le rapport annuel de gestion du Conservatoire publié sur le site web respecte en tous points les standards d'accessibilité.

Gestion organisationnelle						
Obstacles	Objectifs visés	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	État de réalisation de la mesure au terme de l'exercice 2024-2025
Méconnaissance des considérations d'accessibilité des personnes handicapées dans les processus de recrutement	Poursuivre la mise en œuvre du Programme d'accès à l'égalité en emploi du Conservatoire	9-Mettre en place des mesures d'égalité des chances	Atteinte de la cible indiquée par la CDPDJ pour les personnes handicapées (3 personnes handicapées parmi le personnel enseignant) Mesures d'égalité des chances mises en place pour favoriser l'embauche de personnes handicapées	Directrice des ressources humaines et de la rémunération	En continu	Le dernier bilan du programme d'accès à l'égalité en emploi du Conservatoire fait en août démontre que les employés en situation de handicap représentent 1% de ses effectifs. Une amélioration de la représentativité des personnes handicapées au sein du corps professoral du Conservatoire demeure à atteindre. La cible de trois (3) personnes handicapées dans cette catégorie d'emploi demeure un défi particulier pour l'institution vu les exigences d'admissibilité très spécifiques applicables à ces emplois. Le Conservatoire poursuit ses efforts pour faire connaître, par le biais de ses affichages d'emploi son engagement à respecter son programme d'accès à l'égalité en emploi.
Méconnaissance des considérations d'accessibilité des personnes handicapées dans les processus d'acquisition des équipements du bureau	Sensibiliser le personnel administratif à l'approvisionnement accessible	10-Diffuser le Guide sur l'approvisionnement accessible de l'OPHQ au personnel administratif et le sensibiliser sur son contenu (« L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées – Guide d'accompagnement, volet équipements de bureau, 2 ^e édition)	Diffusion du guide auprès du personnel administratif	Secrétaire générale	Printemps 2024 Printemps 2025	Une diffusion du guide a été faite au printemps 2024 auprès du personnel administratif (responsables administratifs). Aucune autre diffusion n'a été faite en 2025.

Enseignement et soutien à la réussite des élèves et des étudiant.e.s						
Obstacles	Objectifs visés	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	État de réalisation de la mesure
Limites à l'accessibilité de l'enseignement en musique à des élèves et étudiant.e.s ayant un handicap visuel	Adapter une offre d'enseignement en musique pour tenir compte des réalités des élèves et étudiant.e.s ayant un handicap visuel	11-Mettre en place d'un plan d'action pour offrir une expérience d'apprentissage en musique adaptée.	Accompagnement adapté et soutien à la réussite scolaire pour des élèves et étudiant.e.s ayant un handicap visuel	Conseiller à la Direction des études Direction de l'établissement concerné	Dès le début de l'année scolaire 2023-2024	Poursuite des mesures de soutien et de services d'enseignement adaptés pour une étudiante non voyante (identification de mesures d'accompagnement et adaptation du matériel pédagogique).
Méconnaissance des mesures de soutien possibles pour les étudiant.e.s et élèves en situation de handicap, incluant les troubles d'apprentissage	Faire connaître à la communauté étudiante et aux parents d'élèves le soutien qui peut être offert par le Conservatoire aux étudiant.e.s et élèves en situation de handicap	12-Mesures d'information et de communication auprès de la communauté étudiante et des parents d'élèves des possibilités d'accompagnement pour les élèves et étudiant.e.s en situation de handicap	Diffusions faites sur le soutien possible aux élèves et étudiant.e.s en situation de handicap	Directeur.trice.s des établissements/ Coordonnatrice du Bureau de la santé et du mieux-être de l'artiste/conseiller à la direction des études/ Directrice des communications	Février 2025	Au cours de l'exercice 2024-2025, l'encadrement des demandes d'accompagnement et des mesures de soutien à la réussite finalisée a été structuré et formalisé. En vue de mettre en œuvre ce cadre de gestion des demandes d'accompagnements et de mesures de soutien à compter de la session d'automne 2025, une présentation a été faite aux directions d'établissement par la coordonnatrice du Bureau de la santé et du mieux-être de l'artiste.
	Faire de la sensibilisation auprès de la communauté du Conservatoire au sujet des handicaps incluant les troubles d'apprentissage	13-Diffusion d'informations à la communauté sur les réalités des personnes en situation de handicap, incluant les troubles d'apprentissage	Diffusions faites sur la semaine des personnes handicapées et sur les troubles d'apprentissage à la communauté du Conservatoire (par courriel, par infolettre ou autre)	Directrice des communications	Trois fois par année, pour chaque année du plan : -À l'occasion de la semaine québécoise des personnes handicapées (du 1 ^{er} au 7 juin) - À l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées (3 décembre)	<p>La journée internationale des personnes handicapées a été soulignée sur les réseaux sociaux du Conservatoire le 3 décembre 2024 et le Conservatoire a saisi cette occasion pour annoncer la présentation à venir au printemps 2025 d'une production théâtrale adaptée aux personnes malentendantes au Conservatoire d'art dramatique de Montréal.</p> <p>La semaine québécoise des personnes handicapées (du 1^{er} au 7 juin 2025) a été soulignée avec la publication, dans l'infolettre mensuelle du Conservatoire, d'un témoignage d'une élève sur les défis découlant de troubles de dyslexie, de dysorthographie et de déficit de l'attention.</p> <p>Tenue d'un kiosque de sensibilisation aux handicaps visibles et invisibles au Conservatoire d'art dramatique de Québec en décembre 2024.</p>

Enseignement et soutien à la réussite des élèves et des étudiant.e.s						
Obstacles	Objectifs visés	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	État de réalisation de la mesure
					- À l'occasion du mois de la sensibilisation aux troubles d'apprentissage (Octobre)	

Bilan approuvé par résolution 2025-2026-26 du conseil d'administration le 19 décembre 2025.

Aucune plainte n'a été reçue en 2024-2025 et à l'exception des mesures d'accommodelement aux étudiants pour soutenir leur réussite (7), aucune autre demande d'accommodelement n'a été présentée au Conservatoire par une personne handicapée.

ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action 2023-2025 du CMADQ à l'égard des personnes handicapées a été adopté le 19 décembre 2023 et mis à jour le 17 décembre 2024 par le conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Il est publié en format PDF sur le site Web du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec à l'adresse : www.conservatoire.gouv.qc.ca/

Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation aux personnes handicapées peuvent être adressés à : Michèle Bernier, Secrétaire générale

DIRECTION GÉNÉRALE

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

225, Grande Allée Est, 3^e étage, Bloc C

Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2327, poste 7322

Courriel : michele.bernier@conservatoire.gouv.qc.ca